



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 1 de 9

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Ecran pare-pluie pour façades

###### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                         |                                   |                               |
|-------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Société:                | MOLL bauökologische Produkte GmbH |                               |
|                         | proclima                          |                               |
| Rue:                    | Rheintalstraße 35 - 43            |                               |
| Lieu:                   | D-68723 Schwetzingen              |                               |
| Téléphone:              | +49 (0) 6202 2782-0               | Téléfax: +49 (0) 6202 2782-21 |
| e-mail:                 | info@proclima.de                  |                               |
| e-mail (Interlocuteur): | info@proclima.de                  |                               |
| Internet:               | http://www.proclima.de            |                               |
| Service responsable:    | info@proclima.de                  |                               |

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

ORFILA; Numéro d'urgence: +33145425959 - Commentaire: Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

##### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### 2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Indications générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 2 de 9

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### **Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

#### **Après contact avec la peau**

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### **Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### **Après ingestion**

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

NE PAS faire vomir.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Extincteur à sec, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Jet d'eau pulvérisée

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie Vêtement de protection.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Protection individuelle: voir rubrique 8

Assurer une aération suffisante.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

##### **Pour les non-secouristes**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

##### **Pour les secouristes**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 3 de 9

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

##### **Pour le nettoyage**

Eau (avec détergent)

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

##### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Voir section 8.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Éviter de: Dépôts de poussière

##### **Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

##### **Information supplémentaire**

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

À conserver au frais et au sec.

Protéger des radiations solaires directes.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Tenir à l'écart de: Comburant, fortes

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir à l'écart de: Gel, Forte chaleur, Humidité

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### **8.1. Paramètres de contrôle**



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 4 de 9

#### Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Modèles de protection oculaire recommandés: Lunettes à monture

##### Protection des mains

Utilisation de gants de protection, Porter les gants de protection homologués

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Épaisseur du matériau des gants: Aucune information disponible.

Temps de pénétration: Aucune information disponible.

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Masque complet/demi-masque/quart de masque (NF EN 136/140): P2

##### Protection contre les risques thermiques

négligeable

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                  |            |
|------------------|------------|
| L'état physique: | solide     |
| Couleur:         | noir       |
| Odeur:           | sans odour |

#### Modification d'état

|                                                                              |                          |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Point de fusion/point de congélation:                                        | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:                                                              | Aucune donnée disponible |

#### Inflammabilité

|                 |                          |
|-----------------|--------------------------|
| solide/liquide: | Aucune donnée disponible |
| gaz:            | Aucune donnée disponible |

#### Dangers d'explosion

non explosif.

|                                  |                          |
|----------------------------------|--------------------------|
| Limite inférieure d'explosivité: | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité: | Aucune donnée disponible |



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 5 de 9

|                                             |                          |
|---------------------------------------------|--------------------------|
| Température d'auto-inflammation:            | Aucune donnée disponible |
| <b>Température d'inflammation spontanée</b> |                          |
| solide:                                     | Aucune donnée disponible |
| gaz:                                        | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:               | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:                                  | Aucune donnée disponible |
| Viscosité dynamique:                        | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique:                      | Aucune donnée disponible |
| Durée d'écoulement:                         | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:                            | pratiquement insoluble   |
| <b>Solubilité dans d'autres solvants</b>    |                          |
| Aucune donnée disponible                    |                          |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:       | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                         | Aucune donnée disponible |
| Densité:                                    | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:                 | Aucune donnée disponible |

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

|                                         |                          |
|-----------------------------------------|--------------------------|
| Combustion entretenue:                  | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes                  |                          |
| Cette information n'est pas disponible. |                          |

##### Autres caractéristiques de sécurité

|                     |                          |
|---------------------|--------------------------|
| Teneur en solvant:  | 0,08 %                   |
| Taux d'évaporation: | Aucune donnée disponible |

##### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les : Comburant, fortes

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### 10.5. Matières incompatibles

Comburant, fortes

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 6 de 9

#### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 7 de 9

#### Recommandations d'élimination

déchets non dangereux

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. (AVV 170604, 170203)

#### Code d'élimination des déchets - Produit

170203 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); bois, verre et matières plastiques; matières plastiques

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour le nettoyage: Eau (avec détergent)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 8 de 9

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

#### **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Aucune information disponible.

#### **Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Informations réglementaires UE**

|                                                               |                                             |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 2010/75/UE (COV):                                             | 0,083 %                                     |
| 2004/42/CE (COV):                                             | 0,083 %                                     |
| Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): | N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III) |

##### **Information supplémentaire**

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]  
DIRECTIVE (UE) 2018/851 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 30 mai 2018 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets  
DIRECTIVE 2008/98/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives

##### **Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): awg - généralement dangereux pour l'eau

##### **Information supplémentaire**

Allemagne:  
Ordonnance sur les systèmes de traitement des substances polluantes pour l'eau (AwSV)

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,5,6,7,8,9,10,11,12,14,15.

#### **Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
(Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### SOLITEX FRONTA QUATTRO FB

Date de révision: 27.01.2022

Page 9 de 9

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
CLP: Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures,  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
EC50: Effect concentration, 50 percent  
DNEL: Derived No Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*